



Fabrice Castes
Dirigeant de la SAS GROUPE SYSELEC



Christel Carpezat
Interlocutrice fiscale des PME Occitanie

06/10/2020

Nouvelle offre d'accompagnement fiscal personnalisé des PME : témoignage

Mesure phare de la Nouvelle Relation de Confiance entre l'administration fiscale et les entreprises, l'accompagnement personnalisé a pour objectif d'apporter de la visibilité et de la sécurité fiscale aux chefs d'entreprise. En poste à la Direction régionale des finances publiques d'Occitanie, Christel Carpezat est, depuis avril 2019, chargée de faire connaître et de déployer ce nouveau service en région.

A ses côtés, Fabrice Castes, dont la société, « Groupe Syselec », est entrée dans le dispositif d'accompagnement en décembre dernier. Entreprise familiale tarnaise fondée en 1980, la SAS Groupe Syselec est aujourd'hui spécialisée dans la fabrication et le câblage d'armoires électriques pour des fabricants de machines industrielles et de cartes électroniques intégrées dans des produits finis. Elle emploie 46 salariés, répartis entre Castres et Labruguière et génère un chiffre d'affaires annuel de 10M€.

Qui peut bénéficier de l'accompagnement fiscal personnalisé des PME et comment ?

Ch. Carpezat : Toutes les entreprises. Seul l'incivisme, comme le défaut de déclaration, de paiement ou l'application de pénalités pour manquement intentionnel au cours des trois dernières années, nous conduirait à refuser une demande d'accompagnement.

Cette offre peut notamment intéresser les PME qui se développent à l'international, qui se restructurent ou encore celles qui sont confrontées aux changements induits par la croissance, la recherche, l'innovation. Les projets de l'entreprise impliquent très souvent des conséquences fiscales. L'accompagnement fiscal personnalisé permet alors de les anticiper et de les sécuriser.

Vous pouvez nous saisir à tout moment : drfip31.accompagnement-fiscal-pme@dgif.finances.gouv.fr

Qu'en est-il du service d'accompagnement fiscal personnalisé en Occitanie, à mi-chemin de sa deuxième année d'existence ?

Ch. Carpezat : La crise sanitaire a marqué un coup d'arrêt brutal à l'activité économique sur toute la période de confinement, pour reprendre très progressivement depuis. A ce jour, nous avons enregistré 53 retours et 10 candidatures spontanées. 22 entreprises sont inscrites dans le dispositif et 33 autres sont intéressées, plusieurs d'entre elles demandant à être recontactées en 2021, eu égard au ralentissement de leurs projets cette année.

Pour anticiper la montée en charge des demandes, une cellule de trois personnes, dédiées à l'accompagnement fiscal personnalisé, a été mise en place à la rentrée de septembre au sein même du service juridique de la direction régionale des finances publiques d'Occitanie.

Nous espérons à terme que le service soit suffisamment connu, en particulier grâce au vecteur essentiel que constitue le réseau de nos partenaires sur l'ensemble de la région, afin que le nombre de bénéficiaires s'accroisse très significativement, avec une part prépondérante de candidatures spontanées.

Pourquoi la SAS Groupe Syselec est-elle entrée dans l'accompagnement ?

F. Castes : Le service d'accompagnement dispose d'un réseau de correspondants sur tout le territoire d'Occitanie. M. Mazars, correspondant départemental du Tarn, a orienté le cabinet d'avocats L&F Expertise, notre partenaire spécialisé dans les problématiques fiscales notamment, vers Mme Carpezat concernant une demande de rescrit qui touchait à la création d'un nouvel établissement industriel et aux exonérations auxquelles nous pouvions prétendre en matière de CFE, de CVAE et de taxes foncières.

Ce projet, aujourd'hui réalisé, nous permet de soutenir notre croissance, d'avoir plus d'espace de production et donc, d'améliorer encore la qualité de vie au travail de nos salariés, de créer des emplois supplémentaires et de poursuivre la modernisation de l'usine 4.0 afin de rester compétitifs face aux pays asiatiques, très présents sur les marchés de l'électronique.

En tant que dirigeant d'entreprise, quels avantages voyez-vous dans ce dispositif ?

F. Castes : Avant tout, d'avoir un interlocuteur privilégié, soucieux des échéances tant économiques que fiscales de l'entreprise, et cela de façon très simple et très souple. Il connaît nos contraintes et notre cabinet d'avocats partenaire connaît les siennes ce qui nous permet d'avoir un bon timing. L'avis sur notre demande de rescrit a été délivré en moins de trois mois, avec une marge confortable au regard de la concrétisation de notre projet.

Ensuite, c'est bien entendu la validation fiscale qui nous sécurise pour l'avenir et dans l'économie attendue, estimée au cas particulier à 380 000 € sur 5 ans, qui sera réinvestie dans le BFR. Dans le secteur électronique, les délais sont en effet très longs, il nous faut pouvoir financer du stock pour répondre efficacement aux demandes de nos clients.

Cet accompagnement vous ouvre-t-il un champ de perspectives en termes de collaboration avec l'administration fiscale ?

F. Castes : Oui, nous sommes en train de préparer un rescrit Crédit d'Impôt Innovation que nous allons présenter au service d'accompagnement en amont de son dépôt pour qu'il nous guide dans l'exhaustivité du descriptif attendu.

En outre, cette cellule nous propose son aide dans la gestion de notre dossier. Nous en avons aussi besoin pour dénouer des problématiques ponctuelles de délai dans les remboursements de crédit de TVA, voire pour étudier les voies qui pourraient nous assurer une réelle fluidité.

Le recommanderiez-vous à un autre dirigeant ? Si oui, dans quelle mesure ?

F. Castes : Oui, car ce service est malheureusement encore peu ou pas connu et lorsqu'il démarche les entreprises, il se heurte souvent à une certaine défiance : on pense d'abord « litiges » lorsque l'administration fiscale contacte les entreprises. Or, c'est un véritable rapport de confiance qui est proposé et la cellule est là pour aider, il n'y a pas de piège.

Ensuite, c'est important pour un chef d'entreprise d'être au courant et complètement sécurisé en amont de la réalisation de son projet.